

**Sujet :** [INTERNET] Re: PV de reconnaissance des terrains - EARL DE SAUBIERES / C2023-285 - commune de PONTENX-LES-FORGES  
**De :** > brettes.bernard (par Internet) <brettes.bernard@neuf.fr>  
**Date :** 12/03/2024 à 07:36  
**Pour :** MOUSSET-LATINIER Martine - DDTM 40/SNF/PFF <martine.mousset-latinier@landes.gouv.fr>

Bonjour Me Mousset-Latinier, en réponse au PV de reconnaissance des terrains (dossier C2023-285-commune de Pontenx-Les-Forges ),je vous informe que je n'ai aucune observation à faire .  
Salutations , Brettes Bernard, gérant de l'EARL De Saubières .

De : "MOUSSET-LATINIER Martine - DDTM 40/SNF/PFF"  
A : brettes.bernard@neuf.fr,"l.fasan" ,"BAYSSIE Eric - DDTM 40/SNF/PFF" ,"LANS Michel"  
Envoyé: lundi 11 Mars 2024 17:29  
Objet : PV de reconnaissance des terrains - EARL DE SAUBIERES / C2023-285 - commune de PONTENX-LES-FORGES

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la notification et le procès-verbal de la reconnaissance des terrains concernant le dossier de demande de défrichement de l'EARL DE SAUBIERES représentée par Monsieur Bernard BRETTEES / dossier n° C2023-285 sur la commune de PONTENX-LES-FORGES.

Je vous invite à prendre connaissance de ce document et me faire parvenir par retour de courrier votre avis sans observation ou si vous le jugez utile toute autre remarque dès que possible.

Pouvez-vous s'il vous plaît, me confirmer la réception de ce courrier par retour de mail.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

--

**Martine MOUSSET-LATINIER**

**Assistante**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes  
Service Nature et Forêt / Pôle Foncier Forestier - SNF / PFF  
351 Bd. Saint Médard BP369 40012 MONT-DE-MARSAN  
Tel : 05 58 51 30 60  
[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer des Landes